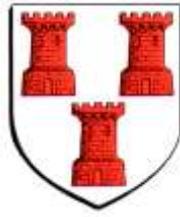


TRAIT D'UNION



Bulletin d'informations de la Commune d'Allenwiller

Juillet 2013

Une fenêtre sur Allenwiller



Daté de 1855, le banc « Eugénie » (l'impératrice Eugénie, femme de Napoléon III) a été réparé et installé à un nouvel emplacement, à 100 mètres de sa situation d'origine. Encadré d'arbres et avec une vue imprenable sur le village, ce banc reposoir, classé monument historique, ne pourra que s'y plaire...

Ce banc avait fait l'objet d'une détérioration. Le Conseil général s'est chargé de la réparation et du permis pour le nouvel emplacement. La Commune a mis à disposition le terrain et assure l'entretien et l'aménagement. Il est encore prévu la mise en place d'une table et de bancs.

FETE NATIONALE

La cérémonie de la Fête nationale se tiendra le samedi 13 juillet à 20h au monument aux morts. La traditionnelle brioche du 14 juillet sera distribuée à tous les enfants et différents diplômes seront décernés : fleurissement, brevet des collèges, don du sang.

A l'issue de la commémoration, un pot républicain sera servi. Les knacks seront vendues au profit de la Bibliothèque.

Cordiale invitation à toutes et à tous.

RESERVES INCENDIE

Les deux réserves d'incendie sont désormais opérationnelles.



Rue d'Obersteigen



Près des équipements sportifs

FLEURISSEMENT

Ont été récompensées pour l'effort de fleurissement de leur maison, campagne 2012 : Mme Edith Riffel (prix cantonal) et Mme Arlette Muller ont reçu le diplôme d'honneur décerné par le jury d'arrondissement.

ECOLE ET PERISCOLAIRE

A la prochaine rentrée scolaire, le Groupe Scolaire de la Sommerau accueillera les élèves d'Allenwiller, de Birkenwald, de Salenthal et de Singrist. D'autre part, le périscolaire, basé dans une partie de l'aile ouest de l'école, fonctionnera à partir de septembre. Il sera géré par une association, l'ALEF.

Tous ces changements scolaires et périscolaires relèvent de la compétence intercommunale.



Math Sans Frontières

La classe de CM1 CM2 de l'école d'Allenwiller a participé au concours

« Mathématiques Sans Frontières Junior » du Bas-Rhin. Les enfants ont résolu, en équipes, 7 énigmes sur les 8 proposées. Ils ont ainsi obtenu le premier prix dans leur catégorie et ont été invités au « Vaisseau » à Strasbourg, le 30 mai pour la remise des

diplômes. Durant cette journée, ils ont participé à des ateliers de mathématiques physiques et ils ont visité ce musée des sciences.

STAMMDISCH SENIORS

Le Stammdisch a lieu tous les deuxièmes lundis du mois, soit les 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 14 octobre, 11 novembre, 9 décembre. Rendez-vous à la salle des fêtes à 14 h.

Renseignements : Mme Emmy Mahler 03.88.70.87.16 ou Mme Renée Muller 03.88.70.62.36.

GYMNASTIQUE PREVENTION SANTE

L'Association SIEL BLEU organise des séances de gymnastique - prévention - santé pour personnes âgées, tous les mercredis matins de 10h à 11h, à la salle des fêtes d'Allenwiller. La poursuite de cette activité est liée à un nombre minimum de participants. Pour éviter le désengagement de l'Association et l'arrêt des cours de gym, nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre au groupe.

DON DU SANG

Date à noter : La prochaine collecte de sang aura lieu le 1^{er} octobre de 17h30 à 20h30 à la salle des fêtes d'Allenwiller.

SIBAR

A l'heure où nous mettons en impression, un seul logement reste à attribuer sur les 15 que comporte l'opération. L'aménagement touche à sa fin.



DECHETS VERTS

La plate-forme « Déchets verts », située derrière l'atelier intercommunal rue du Lavoisier, est ouverte d'avril à novembre tous les samedis de 15 h à 17 h. Vous pourrez y déposer gazon, feuilles, branchages, plantes, fleurs.

Peuvent également être apportées : huiles végétales (olive, arachide, tournesol...)

SECRETARIAT

Le secrétariat de la mairie sera fermé le mercredi 24 juillet, à Allenwiller et à Salenthal.

AMENAGEMENT D'UN PREAU

L'adjonction d'un auvent au bloc sanitaire existant près de l'aire de jeux est destinée à abriter les voitures des locataires des anciens appartements de fonction. Le coût de cet ouvrage est de 20.379,59 € HT comprenant échafaudage, charpente, couverture, zinguerie.



AIRE DE JEUX

L'aire de jeux sur le parking de la mairie est désormais ouverte. Les horaires d'utilisation sont affichés à l'entrée : de 8h à 20h en été et de 9h à 18h en hiver.

Il est rappelé que cet espace est réservé aux enfants de 6 à 12 ans **sous la surveillance de leurs parents**.



Les plus de 12 ans sont priés de rejoindre les équipements en bordure de forêt (route de Birkenwald).

Cet espace en lisière de forêt sera complété, au cours de l'été, d'une aire de pétanque en contrebas des terrains.

ROUTE DE BIRKENWALD

La Communauté de Communes de la Sommerau avait décidé le 20 décembre dernier la réfection de la route de Birkenwald. Dans l'attente du démarrage des travaux, la Commune a effectué de son côté des élargissements pour faciliter l'exploitation des bois et éviter la détérioration des enrobés lors des débardages futurs.



RUE DE LA LUMIERE

Enfin, avec le retour du beau temps, le nouveau revêtement en béton a pu être réalisé. La rue restera encore fermée à la circulation, pendant quelques jours, le temps nécessaire à la consolidation du béton.



LA FORET POUR TOUS...

Comme nous l'avons vu dans un précédent bulletin communal, la forêt doit faire face à de multiples fonctions :

Exploitation de bois, chasse, accueil du public, production d'eau, d'oxygène, absorption de gaz carbonique, fonctions écologiques et paysagères, etc...

Malgré ses larges espaces et possibilités, il n'est pas toujours facile à cette « Grande Dame » d'accueillir et de satisfaire aux multiples demandes de notre société. Il est important pour nous d'intégrer quelques notions afin de participer collectivement à la protection de ce milieu si fort et pourtant si fragile.

Les forêts relèvent du domaine privé, de l'Etat, d'une commune ou de tout autre propriétaire. A ce titre toute activité s'y déroulant relève de l'autorisation du propriétaire ou de son représentant. Les utilisations courantes, promenades, activités sportives, cueillettes, restent des tolérances soumises à conditions et ne sont pas des droits.

Sans vouloir dresser de liste complète, voici quelques règles à connaître. En forêt sont interdits :

Toutes activités nocturnes, la circulation de véhicules à moteur, le dépôt d'ordures ou déchets y compris déchets verts, l'apport de feu (sous toutes formes), la coupe de bois, toute extraction de végétaux ou de terre, l'utilisation des pistes ou sentiers de moins de 2m de large par les VTT et cavaliers, la divagation de chiens (les chiens doivent être tenus en laisse du

15 avril au 30 juin, le reste de l'année ils doivent rester à proximité immédiate de leur maître), les cueillettes abusives, etc...

Toute manifestation de groupe est soumise à autorisation.

La liste complète est consultable sur « légifrance.fr ». Les codes d'application sont : le code forestier, le code de l'environnement, le code rural, parfois renforcés par un arrêté préfectoral ou municipal.

Pour le non-respect de ces règles, les contraventions les plus courantes sont de 135 €, mais peuvent aller jusqu'à 1500 € et plus en cas de récidive.

Les agents de l'ONF, de l'ONCFS, de l'ONEMA, les services de la gendarmerie, de la police de l'environnement ou rurale sont chargés de faire respecter et appliquer l'ensemble de ces textes.

Rémy Kimenau, technicien forestier



FORET : PLAN D'AMENAGEMENT

Le plan d'aménagement, établi en 2003 pour 20 ans, est arrivé à mi-parcours (voir le TRAIT D'UNION de décembre 2012).

A cet effet, M. Pierre Ley, responsable UT Saverne montagne, M. Denis Mouron, chef du service travaux de l'agence de Schirmeck, et M. Rémy Kimenau, technicien forestier à Allenwiller, ont rencontré les membres du Conseil municipal pour faire le bilan. Les différents chapitres figurant dans le document d'aménagement ont été abordés, étudiés et analysés : les essences objectives, les parcelles à régénérer, les volumes à récolter, les travaux, les



éléments économiques, ainsi que le point sur les arbres remarquables et le gibier...

A la suite de ces bilans théoriques, les agents de l'ONF et le Conseil municipal ont effectué une sortie (arrosée) en forêt, le samedi. Lors de cette sortie, les craintes quant à l'exploitation mécanique (dégâts ou

déformations) ont pu être levées. Les participants ont pu constater en parcourant la parcelle 12 qui a été exploitée mécaniquement en 2011, que les traces du passage de l'engin se sont refermées et que la nature a repris le dessus. L'opération peut être reconduite.

MARES

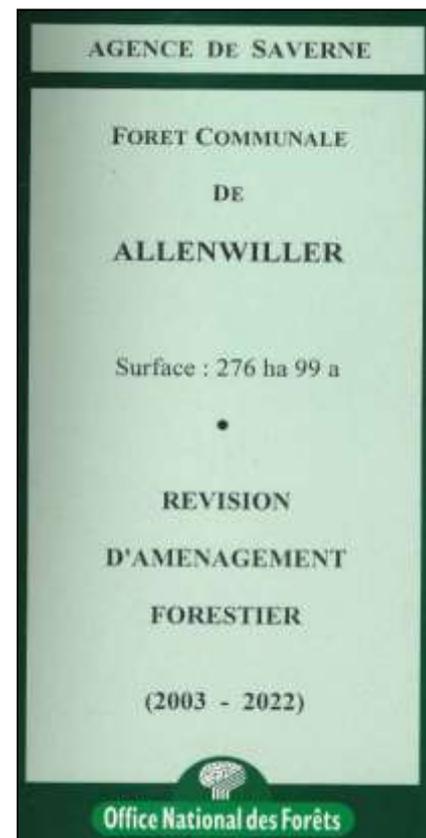
La Commune d'Allenwiller s'est portée candidate au projet « 100 mares en forêt publique alsacienne » dont l'objectif est de valoriser la biodiversité associée aux petites zones humides. Deux mares ont été retenues pour Allenwiller, l'une existante près de la maison Caspar sera réaménagée, une autre sera créée sur la Sommerau au lieudit Frauenmatt. Ces projets sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse à hauteur de 60 %. L'ONF assure la maîtrise d'œuvre et l'assistance à maître d'ouvrage.



Mare existante
derrière la maison Caspar



Emplacement de la mare
à créer (Frauenmatt)



MEMORIAL

Votre mère, votre tante, votre grand-mère est pendant la Seconde Guerre mondiale, partie en Allemagne pour intégrer le RAD (Reicharbeitsdienst) ou le KHD (Kriegshilfsdienst).

Dans le cadre de l'exposition « Malgré elles », le mémorial invite toutes les Malgré-elles à une journée en hommage à leur jeunesse volée, à ces moments particuliers... Venez :

le samedi 28 septembre à 14 h
au mémorial de l'Alsace Moselle à Schirmeck.

- **14h30** « Je t'écrirai de là-bas »
Spectacle-lecture de lettres DE Malgré-Elles par le Théâtre de l'Escarpin, puis découverte de l'exposition « Malgré elles ».

- **16h** Partage de souvenirs, transmissions d'histoires autour d'un goûter.

Pour tous renseignements :
03 88 47 45 50

A propos plan d'aménagement, voici le préambule de celui de 1867 :

5^e Conservation
 Département du
 Bas-Rhin
 Inspection de
 Saverne
 Cantonnement de
 Saverne
 Forêt communale d'
 Allenwiller

Administration des Forêts

Aménagement

Préambule.

Le dix huit cent soixante sept, le dix huit juillet et jours suivants.

Nous soussigné, Frédéric Adolphe De Cuvckheim, Sous-Inspecteur des Forêts, membre de la 4^e Commission d'aménagement.

En exécution de la décision de M. le Directeur Général du 12 Mars 1867.

Nous sommes rendu dans la forêt communale d'Allenwiller, afin de faire des études et travaux nécessaires pour l'aménagement de ce massif.

Muni d'une copie du plan cadastral de cette forêt, et accompagné du garde des bords nous l'avons parcourue dans toutes ses parties, afin d'acquies les notions les plus exactes sur la nature et la configuration du sol, l'état des peuplements, les conditions de la végétation, etc. A la suite de cette reconnaissance nous avons établi le parcellaire: la forêt étant située en montagne, sur un terrain assez accidenté, nous avons mené nos premières lignes de division suivant les crêtes et les fonds, de manière à distinguer avant tout les expositions, puis lorsque des différences notables de peuplement se sont présentées dans les grandes divisions ainsi faites, nous les avons distingués au moyen de lignes soit dans le sens de la pente, soit perpendiculairement à ce sens. Lorsque l'état des lieux s'y prêtait nous avons adopté comme lignes de division, le tracé de chemins existants. Les sommets d'angles ont été fixés par des piquets portant, outre l'empreinte de notre marteau particulier, les numéros servant provisoirement à désigner les parcelles en regard.

Après une nouvelle reconnaissance approfondie nous avons fait sur le terrain, la description des parcelles ainsi formées.

Après avoir de la sorte terminé le parcellaire, nous avons tracé

approximativement sur la copie du plan cadastral, nos lignes de division et a vous pu faire, à titre provisoire, le classement par affectations, sauf rectification après production du plan exact.

Ensuite nous avons procédé à l'estimation en matière des bois à exploiter pendant la 1^{re} période.

Nos travaux sur le terrain terminés, M. Ehrhardt, arpenteur forestier demeurant à Harskirchen, Bas-Rhin, muni de nos indications, a effectué le levé du périmètre et des divisions intérieures de la forêt conformément à sa soumission approuvée par M. le Directeur Général le 17 Septembre 1867.

Pour l'exécution de ces divers travaux, le conseil municipal d'Ellenwiller a voté un crédit déterminé par délibération du 23 février 1866, approuvée par M. le Préfet.

Les frais occasionnés par les travaux afférents à cet aménagement sont les suivants :

1^o Indemnité aux agents de la commission.

Journées sur le terrain	13	à	11. . .	Fr. l'anc. 143. . .	1. c
Journées sur le terrain	8	à	2. 85	— — — 22. 50	} 345. 80
Journées au cabinet	30	à	6. —	— — — 180. .	

2^o Honoraires de l'arpenteur.

Contenance totale arpentée	280. 95	à	3. 20	— — —	905. 25
----------------------------	---------	---	-------	-------	---------

3^o Indemnité des préposés locaux.

Journées employées du garde du hâge	12	à	2. —	— — —	24. .
-------------------------------------	----	---	------	-------	-------

4^o Salaire des ouvriers bûcherons.

Journées d'ouvriers employés	60	à	2. 50	— — —	150. .
------------------------------	----	---	-------	-------	--------

5^o Salaire des expéditionnaires.

Rôles d'écriture, papier, reliure et timbre des mémoires, ensemble					47. 50
--	--	--	--	--	--------

Total 1550. 35

Les frais seront couverts par le produit de la vente des bois abattus pour les études ci-dessus.

PUBLICATIONS DES ASSOCIATIONS

La rédaction des articles de la rubrique « Publications des associations » relève de la seule responsabilité de leurs auteurs.

LE PLAISIR PAR LES LIVRES

LA BIBLIOTHEQUE PASSE A L'HEURE D'ETE



On dit toujours que l'été est une période propice pour "reprenre la lecture", ou pour "lire des livres qu'on n'a jamais le temps de lire"...

Cela tombe bien, car la bibliothèque reste ouverte durant tout l'été

le samedi de 11h à 12h, et le prêt de livres est entièrement

GRATUIT POUR TOUS !

De nouveaux ouvrages vous y attendent...

Laissez-vous plonger dans la trilogie des "Hungergames" de Suzanne Collins ou dans le polar régional de Jean-Marie Stoerkel "les Morts de l'Eclusier"... Pour les plus jeunes, laissez-vous tenter par les nombreux périodiques : "Wakou", "Idéal Brico", "Moi je lis", "Histoire pour les petits"... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

Comme chaque année, nous souhaitons également remercier l'ensemble des habitants d'Allenwiller, de Birkenwald et de Salenthal pour l'accueil réservé aux jeunes durant leur passage et pour leur générosité.

Les dons ainsi récoltés permettent à notre équipe de bénévoles de faire l'acquisition de nouveaux livres et de répondre aux attentes des lecteurs. Un grand merci à tous !

Excellentes vacances et très bonnes lectures estivales !

LA MARELLE

Voilà encore une année scolaire qui touche à sa fin et qui a été clôturée dans la joie avec la fête de fin d'année de l'école de la Sommerau. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies dans cette manifestation et nous vous remercions tous d'avoir été si nombreux à y avoir participé ! Nous vous donnons rendez-vous à partir de septembre pour de nouvelles animations et de nouveaux moments de convivialité.



Vous souhaitez être actif et participer à l'amélioration de la vie scolaire de votre enfant ?

Alors venez rejoindre l'équipe de LA MARELLE. Nous sommes toujours à l'écoute de nouvelles propositions, en contactant directement un de nos membres ou alors le 03/88/70/89/63.

BONNES VACANCES A TOUS !!!



LES COPAINS DE LA SOMMERAU

Les copains de la Sommerau d'Allenwiller fêtent leurs 17 ans d'existence avec un tournoi de football qui aura lieu dimanche 28 Juillet 2013 à partir de 10h00 du matin et jusqu'à 19h00 du soir en non stop. A partir de 11h00 apéritif.

Enfin pour les petites faims nous vous proposons merguez et saucisses blanches.

Stand buvette à partir de 10h00 et jusqu'à 19h00 en non stop.



Nous organisons cette manifestation pour faire bouger notre vie de village assez calme.

Venez nombreux vibrer avec nous !!!!



DANSE « ZUMBA »

Le Saverne boxe club et son animatrice remercient les membres du cours de "type zumba" (sport qui mélange danse et fitness) de leur présence assidue durant l'année et dont l'effort et la sueur ont fait de ces cours un moment de détente et de bonne humeur.

Les cours seront reconduits à la rentrée selon ma disponibilité.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Marcelle



A'CROCHE NOTE

«A'Croche Note» est une association culturelle qui dispense des cours de musique (piano, violon, accordéon, guitare, flûtes). Les cours sont assurés à Allenwiller les mardis et jeudis soirs dans des salles de classe de l'ancienne école.

Contact : Association Acrochenote - 5b, route du Windsbourg à Wangenbourg

Courriel : acrochenote@free.fr

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE

PEINTURE :

Afin de promouvoir l'activité peinture, une exposition des œuvres réalisées par les artistes-peintres de l'Association sera organisée les 14 et 15 septembre à la salle prévôtale de Wasselonne. Ce sera l'occasion pour les amateurs de peinture de découvrir les tableaux réalisés et de se renseigner sur les cours dispensés à Allenwiller toutes les quinze semaines. Cordiale invitation à tous.



MARCHE AUX PUCES :

Les 14^{es} puces se tiendront le dimanche 6 octobre 2013. Les personnes désirant installer un stand peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès de J.J. Schneider ou télécharger un bulletin d'inscription sur le site de l'ASCA.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet : <http://pagesperso-orange.fr/asc.allenwiller/>

ASSOCIATION ARBORICOLE DES SOUS-COTEAUX DU SCHNEEBERG

Programme



Dimanche 21 juillet : Démonstration d'écussonnage de rosiers à Rosheim lors de la fête de l'aspérule toutes les 2 heures de 9h à 17h.

Vendredi 23 août à 17h : Cours de taille au vert sur cerisier au verger conservatoire de Westhoffen.

Dimanche 29 septembre : Exposition de fruits à la salle Vogésia de Romanswiller + Visite des écoles le lundi 30 septembre.

Jedi 24 octobre à 14h : Cours de taille spécial retraités à la roseraie de Rosheim.

Dimanche 17 novembre à 9h : Cours de taille à Cosswiller. Rendez-vous parking de la salle arts et loisirs de Cosswiller. **Moniteur:** M.Boehm Benoit.

Vendredi 22 novembre à 19h30 : Assemblée générale de secteur à la salle de la Monnaie à Molsheim organisée par l'association de Molsheim qui fêtera son centenaire.

Conférence : à Gresswiller sur la radiesthésie et l'influence des forces telluriques sur la végétation. La date est encore à fixer.

ASSOCIATION « ENVOL GYMNASTIQUE »

Les activités d'Envol s'inscrivent dans un double objectif de partage et d'ouverture :

- Ouverture à la notion d'équipe, responsabilité et de richesse de chaque membre.
- Vous avez des idées ? Venez nous rejoindre !

Eveil gymnique pour les enfants de 3 à 6 ans, repartis par groupe d'âge.

Les séances sont rythmées par des parcours évolutifs, des jeux sensoriels ou moteurs. Objectifs: découvrir son corps dans l'espace, ses possibilités, affiner son geste.

Gymnastique poussines pour les enfants de 6 à 10 ans

Objectif: apprendre le geste technique permettant la réalisation de difficultés acrobatiques, découvrir ses capacités physiques et les enrichir par la pratique et le soutien d'une équipe, participer à 1 ou 2 compétitions par an.

Gymnastique jeunesse (10 à 14 ans)

Perfectionner le geste technique, participer aux différentes compétitions proposées par la fédération FSCF, ligue AGR et notamment à la grande rencontre nationale des championnats fédéraux fin juin, découvrir la force de l'esprit d'équipe et d'entraide.

Les séances ont lieu à la salle polyvalente de Marmoutier ou à la salle de fêtes d'Allenwiller. Elles sont encadrées par des cadres fédéraux bénévoles et des parents.

**Reprise le 9 septembre 2013 à 17.00
à la salle polyvalente de Marmoutier.
Inscriptions à partir de 18.30**

Pour tout renseignement, merci de contacter:
Patricia CADO kdoa@free.fr ou 03 88 70 89 16



Commune d'Allenwiller
 Directeur de la publication : Roger Muller, Maire
 Mairie - 25, rue principale - 67310 Allenwiller
 Tél : 03.88.70.60.42 - Fax : 03.88.70.85.26
 Site internet : <http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>
 Courriel : mairie.allenwiller@orange.fr
 Rédaction : commission « publications et communications »
 Dépôt légal : juillet 2013